

Edito: notre association au service de tous!

L'ASRL, association syndicale de la rivière du Loiret, est au service des riverains mais pas seulement des riverains.

Par ses actions constantes : nettoyage des berges, évacuation d'arbres morts, régulation des débits, élimination des herbes envahissantes, contrôle de la qualité de l'eau, alerte aux pollutions et tant d'autres activités, elle contribue au cadre de vie et au plaisir de tous.

Promeneurs, touristes, pêcheurs, rameurs, usagers des terrasses des restaurants, profitent ainsi pleinement de notre investissement humain mais aussi de l'effort financier de l'ASRL qui assure un vrai service d'intérêt général.

Bien sur, la création de nouvelles vannes, l'achat de barges, d'équipements techniques, le paiement des salaires de nos gardes rivières sont financés par les cotisations des riverains de la rivière.

Mais c'est aussi grâce aux efforts et à la coopération avec les trois communes, Olivet, Orléans et Saint Pryvé, traversées par la rivière " ruban scintillant ", que nous pouvons contribuer à la conservation, la sécurité et l'embellissement de notre site préservé.



Bulletin d'information de l'Association syndicale de la rivière du Loiret, Hôtel de ville d'Olivet (45160) 02 38 66 47 44 www.asrl.fr - Directeur de la publication : Jean-Claude Bennery, Rédacteur en Chef : Pierre-Louis d'Illiers



Arrivée de la nouvelle barge

Le retour des herbes sur le Loiret depuis plusieurs années et la nécessité d'en limiter la prolifération, ont amené l'ASRL à se doter de nouveaux équipements pour traiter et transporter ces herbes. Cependant les trois petites barges utilisées ont montré leurs limites du fait de leur taille réduite (4 mètres). L'opportunité d'acquérir une barge de type ostréicole a pu se concrétiser cette année.

Après de nombreuses recherches, l'ASRL a en effet localisé une barge ostréicole en aluminium correspondant à ses besoins, transportable sans convoi exceptionnel, de 8,60 m sur 2,50 m; son poids est d'un peu plus d'une tonne, pour un tirant d'eau de 5 cm à vide et 35 cm pour une charge d'environ 5 tonnes. Mais surtout la stabilité et la surface utile permettront aux gardes-rivière Stéphane et Sylvain de travailler avec beaucoup plus de sécurité et d'efficacité.

La barge est arrivée d'Oléron le dimanche 1er avril, grâce à la remorque et l'aide efficace des Compagnons Chalandiers de Combleux.

Elle a été mise à l'eau et inaugurée sur la cale de l'Eldorado en présence de Messieurs Hugues SAURY, maire d'Olivet, Thierry COUSIN, maire de Saint-Pryvé, Olivier CARRE, représentant Orléans et l'Agglo, Jean-Claude Bennery, président de l'ASRL, de nombreux adjoint(e)s des communes concernées et des syndics de l'ASRL.



L'utilisation pour la rivière

La présence de cette nouvelle barge permet de redistribuer les pontons actuels sur l'ensemble des bassins du Loiret, et d'éviter les transferts d'un bassin à l'autre.

Cette grande barge sera essentiellement utilisée sur le bassin de Saint Samson. Son poids et son encombrement ne permettent pas de la déplacer facilement sur d'autres bassins. Elle est actuellement stationnée près du pont Leclerc à Olivet mais devrait trouver son attache définitive à proximité du bras des montée, accessible depuis le futur local de l'ASRL.

Elle sera particulièrement adaptée pour retirer les herbes en grande quantité, mais aussi pour extraire des branches voire des troncs complets d'arbres tombés dans le Loiret.

Les autres bassins ne seront pas délaissés, qui bénéficieront des équipements existants : une des petites barges sur les bassins de St Julien et de la Mothe, une autre sur le bassin de St Santin. Les deux pontons mobiles fabriqués l'an dernier serviront particulièrement sur le bassin des Tacreniers. Il est à noter que, dès le mois d'avril, les travaux de retrait des herbes ont d'ailleurs commencé sur le bassin des Tacreniers.

Il restera, pour permettre une appropriation véritable par l'ASRL de son vaisseau amiral, à trouver un nom de baptême à cette nouvelle barge : à suivre ?





L'invasion des grenouilles rieuses

Avec l'arrivée des herbiers, la biodiversité a explosé : la nourriture abondante amène de nouveaux immigrants, dont certains viennent de loin comme l'écrevisse américaine. La grenouille rieuse est arrivée des pays de l'est. Introduite en Europe de l'Ouest pour ses cuisses charnues, elle a colonisé tous les plans d'eau, et le Loiret fait maintenant aussi partie de son territoire.

Plus grosse que la grenouille indigène, elle est aussi plus fertile, et aussi plus vorace. Le têtard est principalement herbivore ou consomme des bactéries et des matières organiques. L'adulte est insectivore, mais peut consommer d'autres types de nourriture mouvante, de petite taille et passant à sa portée : petits poissons, grenouilles, etc.

L'accouplement et la ponte ont lieu en mai-juin. Les mâles chantent bruyamment en chœur. Les dominants établissent des territoires couvrant plusieurs mètres carrés qu'ils défendent en chantant. Les sacs vocaux sont alors impressionnants.

La grenouille rieuse est une espèce dite "invasive". Mais c'est aussi une preuve d'amélioration de la qualité de l'eau de notre rivière.

Préparez vos boules Quies...



Ratodo, plukeur, barges et pontons constituent l'arsenal de l'ASRL en matière d'intervention pour contenir la prolifération des herbes dans le Loiret. Se pose ensuite le problème de l'évacuation de cette végétation aquatique, les zones d'accès et de décharge demeurant très limitées.

Pour pallier cette difficulté, le bassin des Tacreniers a fait l'objet d'un aménagement de quai.

Ces travaux, réalisés conjointement avec la ville de Saint Pryvé Saint Mesmin, ont débuté en Août 2011 pour s'achever en Mars dernier.

Pour en faciliter l'accès, l'impasse de la Martinière a subi débroussaillage et élagage de ses frondaisons. Les abords du champ mitoyen ont été contenus permettant aux engins de manœuvrer aisément. Constituée d'une sous-couche de pierres recouverte de terre nivelée, cette plate-forme présente une superficie d'environ 200 m². Sur toute sa longueur, le quai ainsi construit a vu ses rives renforcées par de solides pieux en acacia. Enfin, pour éviter la transformation du lieu en parking sauvage, des bornes ont été installées.

De récentes interventions ont déjà bénéficié des avantages de ce quai. Nul doute que cette réalisation démontrera toute son utilité lors des travaux de désherbage du bassin des Tacreniers prévus au calendrier estival de l'ASRL.





Curiosité : l'éphémère café

Les promeneurs des chemins du Loiret l'ont découvert au printemps dernier. Depuis mi-avril, l' Éphémère Café a repris son activité près du moulin des Béchêts.

Halte bienvenue près des nouveaux passages d'eau installés à l'entrée du parc de La Fontaine, chacun peut y trouver, selon le temps, un chocolat chaud, une gaufre ou un thé sélectionné quand le soleil se cache derrière les nuages ou une glace, une boisson rafraîchissante les pieds dans l'eau aux grosses chaleurs.

C'est aussi le lieu où louer une barque avec toute la famille et partir faire une croisière sur la rivière, à moteur ou à la rame.

On peut aussi, tout simplement, siroter un café mollement allongé sur une chaise longue en feuilletant un magazine tout en surveillant, du coin de l'œil, les enfants au bac à sable.

Des tables accueillent les jeux de société pour les groupes amicaux sous le parasol ou les ramures des arbres.

Les horaires et jours d'ouverture dépendent de la météo.

- D'avril à octobre : ouverture les week-ends
- Les vacances de Pâques d'été et de Toussaint : ouverture du mercredi au dimanche

Réservation possible pour un déjeuner en groupe.

Contact:

• L'éphémère café : 06 52 67 00 24

On peut retrouver les événements, horaires et information sur : www.ephemere-cafe.com



- Assemblée Générale de l'ASRL : Mardi 22 mai à 20 H. 30 au Centre Culturel d'Yvremont
- Initiation à la pêche et concours jeunes pêcheurs, réservé aux moins de 16 ans : samedi 2 juin de 14 H. 30 à 16 H. sur le site de la Reine Blanche Inscription sur place à partir de 14 H.
- Forum des associations d'Olivet : 8 septembre
- Journée de nettoyage du Loiret : Dimanche 7 octobre Rendezvous à 9 H. au parking de la Reine Blanche.
- Concours de pêche " No Kill " : samedi 17 novembre de 8 H. à 16
 H. sur la plaine des Béchets et sur le site de la Reine Blanche.
- Concours du plus gros carnassier : samedi 1er décembre de 8 H.
 30 à 17 H. entre l'ancien restaurant Paul Foret et le moulin de Saint Julien. Inscription sur place après le début du concours.

